

DEC
2017



Le Bulletin

St MAURICE VILLAGE

FERROIR
DE
QUALITÉ



son
VIGNOBLE

altitude 197m





VENTE ET DÉGUSTATION À LA FABRIQUE !

HORAIRES DE LA BOUTIQUE DE LA FABRIQUE
JANV. FEV. OCT. NOV. : Lundi au vendredi 10h -18h
MARS ET DÉCEMBRE : Lundi au samedi 10h -18h
AVRIL À FIN SEPTEMBRE : Lundi au samedi 10h -19h

26110 ST MAURICE / EYGUES - TÉL. : 04 75 26 02 98 - WWW.BISCUITERIEDEPROVENCE.COM



Du lundi au jeudi
 9h-12h / 13h30-18h
 vendredi
 9h-12h / 13h30-17h30
 samedi
 9h-12h
 et sur rendez-vous.

Groupama Méditerranée
 14 avenue Paul Laurens - 26110 Nyons
 Tél. : 0 969 32 22 32 (appel non surtaxé)
 Tél. : 04 75 26 21 19 - Fax : 04 75 26 39 68
 lodeclerk@groupama-med.fr - www.groupama.fr

LUD'O

JAUD Ludovic

Plombier Chauffagiste Energies Nouvelles

Combe de Boutin
 26 110 Saint Maurice sur Eygues

06 11 33 67 31
 ludovicjaud@eygues.fr
 SIRET : 805 319 308 00013

GEO - VENTOUX
 SARL DE GEOMETRE-EXPERT

Pierre LIGOUT
 Régis VALENTIN

BORNAGE, PARTAGE, EXPERTISE, TOPOGRAPHIE
 LOTISSEMENT, POSITIONNEMENT PAR SATELLITES

8 rue Edgar de Vernejoul - 26110 NYONS
 Tél. 04 75 28 11 40 - Fax : 04 75 28 05 06
 E-mail : geomentoux@wanadoo.fr



Le mot du Maire



Une année de plus, un autre millésime va lui succéder. L'activité, le rythme de notre quotidien n'est pas étranger à la sensation que les jours, les semaines, les mois passent vite, trop vite.

Cette période calendale est propice à un retour en arrière que j'introduirai par ce proverbe chinois « Les fleurs de demain sont dans les semences d'aujourd'hui. »

En 2017, nous avons semé les graines d'une mise en valeur de notre terroir, de notre vignoble. La fresque et la place des vigneronns sont reconnues comme un très bel aménagement, un vecteur de communication par nos viticulteurs et porteur d'espérance dans la promotion de leurs produits, eux qui ont été si sévèrement touchés par la grêle et le gel de 2017.

Nous avons aussi acquis, dans des conditions financières très favorables, le local des « Anciennes Prothèses », nous faisant entrer dans le cercle très fermé des communes et très rares petits villages pouvant se prévaloir d'une Maison des Associations qui, à n'en pas douter, changera la vie de nos bénévoles associatifs.

Parallèlement, vous découvrirez dans ce Bulletin, l'avancée d'autres dossiers et travaux. Prochainement, le facteur vous distribuera votre numéro d'habitation et attestation d'adresse. Voilà une autre graine semée qui nous permettra demain d'être géolocalisé par La Poste, les services de secours, la fibre optique et nous fera entrer de plain-pied dans les nouvelles technologies.

Ainsi va le temps qui passe, que nous mettons à profit avec l'équipe municipale au service des Saint Mauriciens pour porter dans la modernité les couleurs d'un village cher à notre cœur.

Demain se prépare aujourd'hui et cela s'inspire d'une pensée d'Albert Camus :

*« La vraie générosité envers l'avenir
consiste à tout donner au présent. »*

Bonnes Fêtes

**La cérémonie des vœux du Maire se déroulera le vendredi 5 janvier à 18 H,
Espace Philippe MAINTENIÉ.
Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.**



ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

88 élèves ont fait leur rentrée scolaire en septembre 2017. Ils sont répartis en 4 classes.
 Mme JACQUES pour les Petites et Moyennes Sections de Maternelle : 19 élèves
 Mme BOYER pour la Grande Section de Maternelle et le CP : 22 élèves
 Mme BENGUE pour les CE1 et CE2 : 19 élèves
 Mme LEFORT pour les CM1 et CM2 : 28 élèves

L'équipe enseignante a élaboré un Projet d'École autour de 4 axes : le vivre ensemble, le langage, la méthodologie et la résolution d'un problème, l'éducation culturelle, artistique, sportive et humaniste.

Par ailleurs, afin de finaliser le projet d'étude avec le Parc des Baronnie qui a permis aux élèves de découvrir leur environnement proche, 3 classes partiront à Palavas du 30 avril au 04 mai prochain, étudier l'environnement maritime .

Ce projet bénéficie d'une aide du Parc des Baronnie d'environ 3000 € via la commune, de fonds propres de l'association « Le sou de l'école » de 10 000 € environ, d'une participation des parents de 7000 € et de la commune via le Comité des Fêtes de 3000 €.

Pour cette année, basket, tir à l'arc et gym sont au programme des Temps d'Activités Périscolaire (T.A.P.).
 Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants.

L'AIDE AUX DEVOIRS... C'EST FINI

L'accompagnement à la scolarité, appelé aussi « aide aux devoirs », que les enfants appelaient familièrement « l'aide », a cessé.

Cela avait commencé en 2001, proposé et mis en place par Suzanne MOULAM, validé par le Conseil Municipal.

Puis, au fil des années, les personnes bénévoles se sont proposées et l'encadrement, qui a compté jusqu'à 10 personnes, est devenu suffisant pour qu'un adulte ne prenne en charge qu'un seul enfant.

Cette activité était gérée par la mairie avec une mise à disposition des locaux scolaires et encadrée par la CAF avec des critères bien précis. Ces critères étaient évalués chaque année lors d'une rencontre entre Mme MOULAM et un représentant de la CAF avec la remise d'un rapport d'activité. Par ailleurs, la CAF allouait une petite subvention complétée par le budget communal pour couvrir les frais d'entretien et l'achat de matériel pédagogique.

L'accompagnement scolaire, réalisé en collaboration avec les enseignantes, a permis à chaque enfant de bénéficier d'une aide individuelle, adaptée et personnalisée, pendant une heure chaque semaine en période scolaire. Les rencontres avec les parents et la fiche de liaison mises en place par Mme MOULAM ont facilité l'information et l'implication des parents.

En septembre dernier, à la rentrée scolaire, il n'y avait plus assez d'intervenants, l'appel pour du renfort lancé dans le dernier Bulletin étant resté sans réponse. C'est avec beaucoup de regrets que la décision d'arrêter cette activité a été prise.

La rédaction, l'équipe municipale et l'équipe pédagogique adressent leurs très vifs remerciements à Mme MOULAM qui, pendant ces 17 années, a organisé « l'aide aux devoirs » avec le souci constant de favoriser les relations entre parents, bénévoles et enseignantes ainsi qu'aux personnes bénévoles toujours motivées et impliquées qui ont donné de leur temps pour accompagner au mieux les enfants dans leur scolarité.



Fête des écoles



À la recherche des œufs de pâques

UNE ANNÉE ANIMÉE

Cette année encore, les Saint Mauriciens ont pu profiter de leur village à travers les très nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année par les différentes associations. Un grand merci aux bénévoles et aux participants.



La Bodega

RASSEMBLEMENT DES ST MAURICE

Une délégation s'est rendue à St Maurice-sur-Fessard dans le Loiret. Départ le vendredi matin de Pentecôte dans un minibus loué par l'Association. Et comme les années précédentes, le samedi matin, à peine installé, le stand a été pris d'assaut par les amateurs du vin de St Maurice, des gâteaux de la Biscuiterie et d'essence de lavande. Après une visite de la ville de Montargis, « La Venise du Loiret », sous la pluie, et les pièces de théâtre jouées par les enfants, le samedi s'est terminé par la soirée de gala, les danses folkloriques et le bal. Le dimanche était consacré à la messe, aux cérémonies officielles et à la réunion des maires avant un retour sur St Maurice le lundi dans la journée.

En 2018, le rassemblement des St Maurice aura lieu à St Maurice en Cotentin (près de Cherbourg) les 9 et 10 juin.

MAISON DES ASSOCIATIONS (EX LOCAUX PROTHÈSE M2J)... C'EST SIGNÉ !

La commune en est propriétaire depuis le 1 décembre 2017. Cette acquisition, avant quelques menus travaux, s'élève à 173 380 €. Nous avons obtenu l'accord de la Région à hauteur de 72 000 € et de l'Etat pour 41 800 €.

Les présidents d'association ont été conviés à une visite des lieux et à une réunion de travail concernant la distribution des locaux et les modalités d'utilisation selon un règlement intérieur en cours d'élaboration.

PLACE DES VIGNERONS... C'EST FINI !

À quelques petits aménagements près, c'est une belle réalisation. Sa conception et son aménagement ont été à l'initiative du Conseil Municipal. La fresque a été réalisée par M Luc MAZAN et financée par La Cave Coopérative de St Maurice.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » et la rédaction tient à partager toutes les félicitations reçues avec les vignerons, les partenaires et les lecteurs.

SALLE DES FÊTES... OUF... ÇA SE TERMINE !

À l'heure où paraîtront ces lignes, les utilisateurs auront certainement pu apprécier ce réaménagement de qualité : monte-personne pour personnes à mobilité réduite, kitchenette fonctionnelle et de plain-pied, sanitaires sur le même palier, éclairage, chauffage et peinture refaits.



RECENSEMENT

Comme nous vous l'avions annoncé dans le dernier Bulletin municipal, le recensement de la population de St Maurice aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Un agent recenseur vous remettra les documents à remplir et viendra les récupérer chez vous quelques jours après. Il vous communiquera vos codes personnels si vous souhaitez répondre par internet.

Mesdames COIN Sandrine et DEFRANCE Nathalie sont recrutées par la commune pour cette opération. Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Vos réponses resteront confidentielles.

Votre participation est rendue obligatoire par la loi mais elle est essentielle puisque que le recensement permet de connaître la population officielle de St Maurice et que, de ce chiffre, découle la participation de l'État au budget de la commune.

COMITÉ DE PILOTAGE DE L'EAU

Une réunion du COPIL s'est tenue le 1^{er} décembre à la mairie. Il a examiné le diagnostic territorial des pratiques agricoles et la présentation des zones de vulnérabilité.

Ces premiers éléments font ressortir que la fréquence des traitements et process d'exploitation sont dans la moyenne de ceux connus dans l'aire d'appellation des Côtes-du-Rhône. Désormais, vont être précisées, en fonction des zones ou parcelles, celles où les pratiques agricoles seraient le plus à risque, compte tenu de la nature des sols. Il a été décidé de se retrouver début 2018 avec l'ensemble de la profession viticole pour partager ces résultats afin de déboucher sur un plan d'action visant à retrouver une meilleure qualité d'eau.

VENDANGES 2107

Cette année 2017 est une année difficile pour les vignerons en quantité.

Le 21 avril, le gel touche la totalité des parcelles situées dans le bassin d'Eygues et une partie du vignoble en AOC.

Le 2 mai, c'est un orage de grêle qui ravage tout un co-teau, au nord de la commune, qui habituellement produit d'excellentes cuvées.

Les aléas climatiques entraîneront aussi de la coulure sur les cépages grenache et carignan. La sécheresse estivale aura pour conséquence de petits rendements mais un état sanitaire très bon.

Le millésime 2017 sera d'excellente qualité.

En cette fin d'année, souhaitons pour « l'an que ven » que le temps soit plus clément et que la récolte 2018 soit, pour nos vignerons, belle et abondante.



SARL TECHNO
 RÉPARATION TOUTES MARQUES
 GEOMETRIE ET DIAG

Zn Les Grands Prés
 26110 St Maurice /Eygues

Jullien Frédéric
 jullien.fraderic@orange.fr
 04.75.27.69.52
 portable
 06.74.57.38.73



**ALIMENTATION
 TABAC**

Marie-Christine BELOTTI
 26110 Saint-Maurice sur Eygues
 Tél: 04 75 27 66 13



LOREILLE TP
 TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT - DEBROUSSAILLAGE

06 32 55 78 13



Le Jas - 26110 Saint Maurice sur Eygues
t.loreille@laposte.net

ARNAUD
 ASSAINISSEMENT

VIDANGE - CURAGE

NYONS 04 75 27 90 40
VAISON 04 90 36 22 44

BRUNO CHIAPPINO
 Carrelages
 Revêtements de sols et murs
 26110 VINSOBRES
 Tel. 0475276580



Daniel BREUIL
 Conception graphique

L'Arrière
 26110 Saint Maurice sur Eygues
dan.breuil@orange.fr

04 75 27 02 61
 06 84 84 80 66
<http://daniel-breuil.fr>



NUMÉROS UTILES

| | |
|--|-------------------|
| Pompiers : | 18 (portable 112) |
| Centre de Saint Maurice : | 04 75 27 64 86 |
| Dépannage EDF : | 0810 33 33 21 |
| Service eau et assainissement : | 04 75 27 60 61 |
| Déchèterie : | 04 75 26 44 23 |
| Police - Gendarmerie : | 17 |
| Gendarmerie de Nyons : | 04 75 26 33 22 |
| Centre Anti-poisons Marseille : | 04 91 75 25 25 |
| Infirmières à domicile : AGREDA Malorie. | |
| MONNIER Perrine (St Maurice) | 06 49 44 88 86. |
| Disparition d'enfant : | 116 000 |
| SAMU/SMUR : | 15 |

NOUVÈ EN PROUVENÇO

La Provence vit ses traditions avec ferveur. Et s'il y en a bien une qui marque les esprits depuis des générations, c'est celle des 13 desserts. Cette tradition méridionale reprend des coutumes du XVII^e siècle et a été codifiée au XIX^e siècle par le Félibrige, association de poètes provençaux fondée par Frédéric Mistral. Les Treize Desserts servis le 24 décembre ont une signification symbolique : le chiffre treize fait référence à Jésus et ses douze apôtres.

Il n'y a pas de liste officielle pour ces 13 desserts, ni d'interdit. On met ce que l'on a, mais on retrouve certaines constantes.

- Les mendiants : ce sont les fruits secs
- Les fruits exotiques : les dattes
- Les fruits de saison : pommes, poires, oranges, mandarines
- Les confiseries : les berlingots, les calissons...

- Les préparations « maison » : oreillettes, pâtes de fruits, confiture de coings, les navettes, nougat noir et nougat blanc qui représentent le bien et le mal, la pompe à huile qu'il faut rompre et non couper afin de ne pas être ruiné.

Avant de déguster ces 13 desserts, les familles préparent ce réveillon. Ainsi le premier samedi de l'aveil, elles constituent la crèche.



Le 4 décembre, jour de la Sainte Barbe, les pitichouns sèment le blé dans 3 coupelles remplies de coton mouillé. La coutume dit « blé bien germé, prospérité toute l'année ».

Le 24 décembre pour « lou gros soupà » (le Gros Souper), en Provence on prépare un repas maigre. A St Maurice, il était généralement composé d'une soupe de lasagnes, de morue et de cardons. La table de réveillon (la taulo calendalo) doit être recouverte de trois nappes de taille décroissante qui servent pour 3 repas : le réveillon, le repas du jour de Noël et le soir du 25 décembre.

La tradition veut que l'on décore la table avec le blé de la Sainte Barbe (blad de Santo Barbo), une branche de houx porte-bonheur, et que l'on mette un couvert de plus que le nombre de convives : le couvert du pauvre.

Après minuit, c'est le repas de l'abondance, de la

bonne humeur à travers les 13 desserts et les chants. Une tradition qui ravira les gourmands, veut que l'on mange un peu de chaque dessert pour s'assurer bonne fortune pendant toute l'année.

AGENDA 2017

Gôûter des ainés : l'après-midi festive et gourmande offerte par la municipalité aura lieu le samedi 27 janvier à 14h30 à l'Espace Philippe MAINTENIE.

CARNET 2017

| | |
|--|--------------|
| Ils sont nés | |
| Victoire CHOUYA DE OLIVEIRA SOARES | 12 février |
| Fanny BOUDART | 11 mai |
| Léon MICHELLAND / SERRET | 02 juillet |
| Myla MOREIRA MILLER | 15 août |
| Paul CESAR | 01 septembre |
| Amel EL MEFTAHI | 17 septembre |
| Timéo ROYET | 29 septembre |
| Lyson DAMGÉ | 13 octobre |
| Ils se sont mariés | |
| Michèle BONNEFOI et Gérard TRICAUD | 10 juin |
| Kheïra ADDA-BENNEKROUF et Olivier MARTINEZ | 15 juillet |
| Conception ROVECCIO et Gilbert NICQUE | 07 novembre |
| Ils nous ont quittés | |
| Dominique CASTELLETTA | 14 janvier |
| René FRANCON | 16 mars |
| Adrianus STÉENSMA | 26 mars |
| Juliette LARMANDE, Veuve LAFFONT | 24 juillet |
| Adèle SEMPERE, Veuve JAUME | 11 septembre |
| Renée ARCHIMBAUD, Épouse RUAT | 12 septembre |
| Magdeleine FRANCON, Veuve MARGINIER | 05 novembre |
| Marie DEGAINÉ Veuve CHANAL | 07 décembre |

Publication éditée par la Mairie de Saint Maurice sur Eygues

mail : mairie.stmaurice.eygues@orange.fr

Directeur de publication : Jean GARCIA

Rédactrice en chef : Dominique PAGES

Dépôt légal : décembre 2017

Maquette : Daniel BREUIL

Crédit Photo : Daniel BREUIL, MAIRIE

Impression : Daniel MOUTARD

Document conçu et réalisé dans un souci de préservation de l'environnement : impression sur papier recyclé.